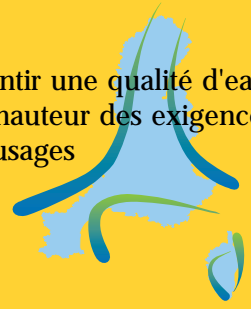


Garantir une qualité d'eau à la hauteur des exigences des usages



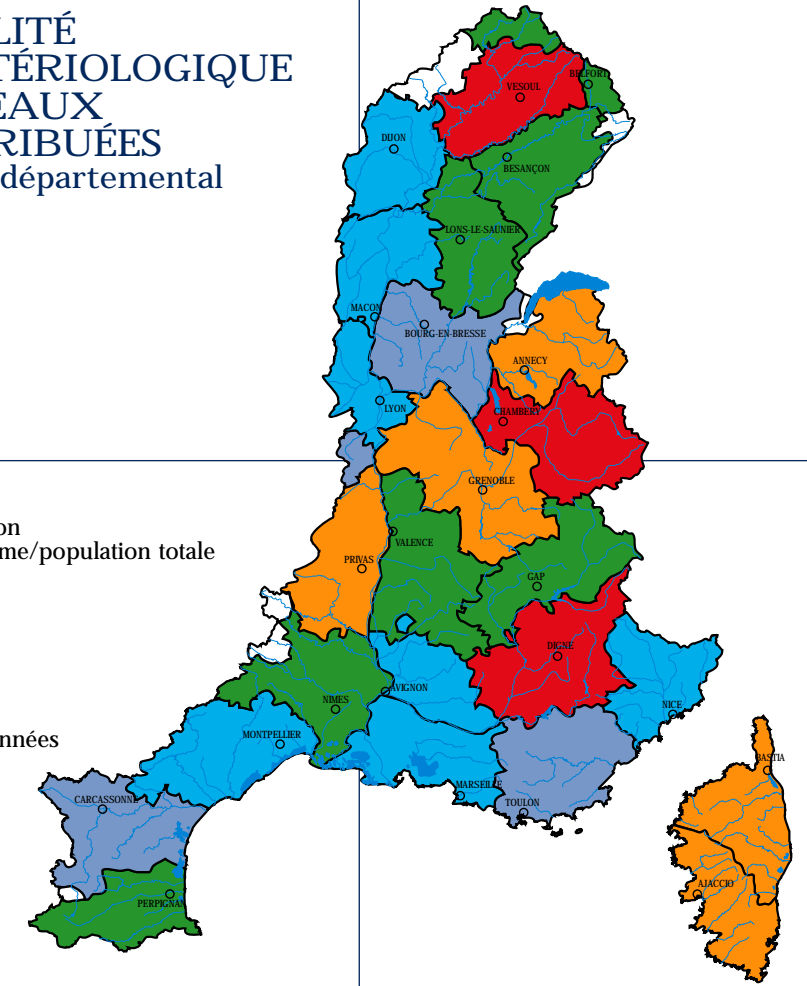
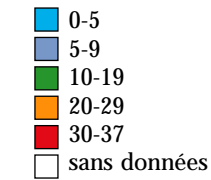
ORIENTATIONS FONDAMENTALES

Assurer à chaque habitant du bassin une eau de bonne qualité permanente

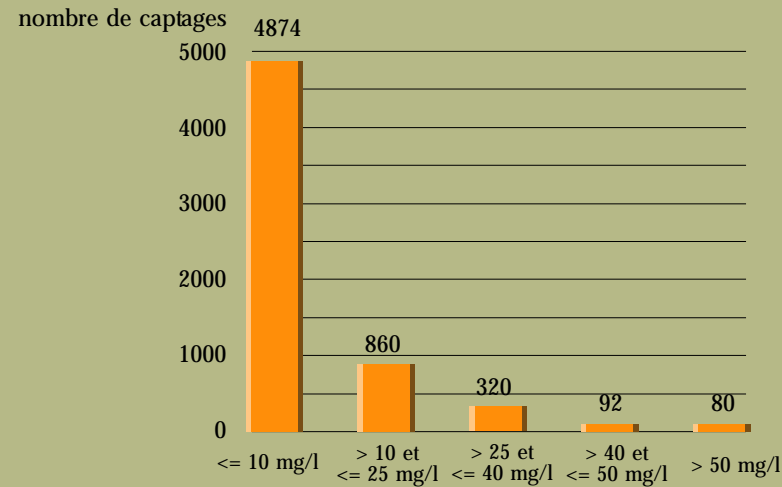
OBJECTIFS DU SDAGE

APP 1 QUALITÉ BACTÉRIOLOGIQUE DES EAUX DISTRIBUÉES niveau départemental 1998

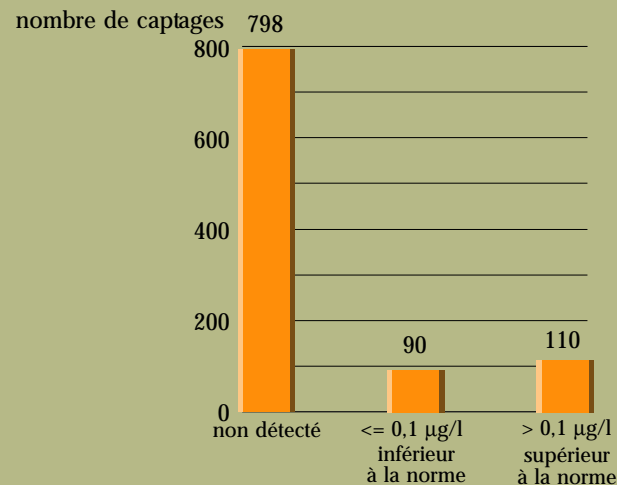
% population non conforme/population totale



APP 2 QUALITÉ DES RESSOURCES POUR L'AEP 1998



Teneurs en nitrates



Teneurs en atrazine

DIAGNOSTIC

Parmi les indicateurs représentatifs de la qualité de l'eau distribuée dans le bassin, c'est la qualité bactériologique qui reste la première préoccupation.

Pour autant, la faible proportion de population alimentée par une eau contaminée par les nitrates ou les pesticides n'est pas nécessairement représentative de l'état de la ressource. En effet, les captages contaminés sont progressivement abandonnés, traités avant distribution ou bien encore mélangés avec des ressources de meilleure qualité.

APP 1 CONFORMITÉ DES UNITÉS DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE 1998

BACTÉRIOLOGIE

Nombre d'UDI

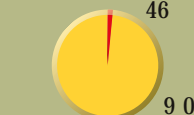


Taux de non conformité bactériologique est supérieur à 5%

Taux de conformité bactériologique est supérieur ou égal à 95%

NITRATES

Nombre d'UDI



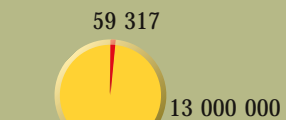
Pour le paramètre nitrates, le contrôle sanitaire des eaux est effectué au moins une fois par an sur toutes les installations de distribution d'eau potable à l'amont du réseau de distribution.

Si des situations de non conformité sont mises en évidence, des analyses sont alors effectuées sur l'unité de distribution au robinet du consommateur.

(En 1998, environ 60 000 habitants du bassin ont été alimentés par une eau dont la teneur en nitrates a dépassé la teneur réglementaire de 50 mg/l (NO3).)



Population concernée



Population concernée

ATRAZINE

Nombre d'UDI



UDI dont au moins une analyse est non conforme

UDI dont l'eau est conforme

Parmi les pesticides, ce sont les triazines et, en particulier, l'atrazine qui font l'objet de la recherche la plus fréquente dans le cadre du contrôle sanitaire des eaux. C'est la raison pour laquelle le paramètre atrazine a été choisi comme indicateur de la contamination des eaux distribuées par les produits phytosanitaires.

Par ailleurs, seules les installations de production d'un débit supérieur à 100 m3/jour font l'objet d'une analyse régulière. En outre, ces analyses restent peu fréquentes jusqu'à 2000 m3/jour (1 fois tous les 5 ans). Même s'il touche une grande partie de la population, le programme de contrôle n'est donc pas exhaustif de la situation.

(En 1998, c'est au moins 170 000 habitants du bassin qui ont été alimentés par une eau dont la teneur en atrazine a dépassé la teneur réglementaire de 0,1 µg/l.)

170 110

10 000 000

Population concernée